

Nombre de Conseillers

En exercice 29 Présents: 28 Votants: 29

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2014 à 9 H 30 en Mairie

Séance du 05.04.2014
Date de convocation du Conseil Municipal 31.03.2014
Date d'affichage 31.03.2014

PRESENTS: P. BERNARD, S. BLANCHET, L CAPPEAU, E. CAYROL, S. CHADIER, J. CHAMPION, MA. CHAPON, FX. COMBASSON, E. DAUFFER, D. FRANCO, A. GALLIANO, V. HARTMANN, C. HIRTZBERGER, A. KHALADI, P. LACROIX, F LAMBOLEZ, D. MAZZOCUT, M. MONGE, E. MORILLON, F. PASTRE, F. PELORCE, E. PIGAT, D. PLUVY, M. PONCHON, S. ROBIER, C. RUAT, G. THOMARON, P. VALLON.

EXCUSEE: M. BELOTTI (pouvoir M CHAMPION)

Mme PELORCE, M. PASTRE et Mme VALLON sont désignés secrétaires de séance.

Le doyen du conseil, M Alain GALLIANO, procède à l'appel des conseillers et les déclare installés dans leur fonction

Election du Maire

Mme Pelorce fait la déclaration suivante :

Les Craponnoises et Craponnois ont choisi de renouveler leur confiance à la liste Ensemble pour Craponne, arrivée en tête du Scrutin. Aujourd'hui, le Conseil municipal va élire le futur Maire de Craponne. Compte tenu du rapport de force 21 élus de cette liste sur 29 élus au Conseil municipal, le match est inégal et le résultat du vote ne fait aucun doute et devrait être sans surprise ...

En tant que liste minoritaire, ne disposant que de 4 voix, une candidature de notre part à la fonction de Maire n'aurait pas de sens. Nous ne présenterons donc pas de candidats.

Madame VALLON abonde dans le sens de Mme Pelorce et indique que son groupe ne présentera pas non plus de candidats. Elle précise que 60% de la population n'a pas adhéré à la politique du Maire sortant alors qu'elle a obtenu un peu moins de 30%. Aujourd'hui, elle est fière d'être dans l'opposition. Elle sera une opposition constructive mais vigilante et elle demande transparence et communication des dossiers.

Elle demande à M GALLIANO s'il ira au bout de son mandat puisque l'un de ses adjoints aurait évoqué un arrangement pour qu'il lui « passerait la main » dans deux ans.

Alain GALLIANO indique qu'on peut faire dire ce que l'on veut aux statistiques et dénonce la manipulation qui est faite des résultats des élections. On peut ainsi dire que 71% de la population est contre la gauche ou que 73% de la population a voté contre l'UMP. Il trouve donc les démonstrations légères. Il rassure aussi Mme VALLON sur son ambition d'aller au bout de son mandat et sur les inévitables rumeurs qui accompagnent la vie politique. S'il est en forme, il ira au bout de son mandat.

Alain GALLIANO invite ensuite les autres candidats à se déclarer. Devant l'absence d'autres candidats, le vote a lieu à scrutin secret.

Par 20 voix pour et 8 blancs, M Alain GALLIANO est élu Maire de Craponne

Mme PELORCE fait la déclaration suivante :

En tant que démocrates et au nom des élus de Craponne à Venir, nous vous adressons, Monsieur le Maire, toutes nos félicitations pour cette élection.

Le débat électoral est maintenant clos, il nous faut maintenant regarder vers le futur, construire une ville dans laquelle qualité de vie et sens de l'humain sont étroitement associés pour le bien-être de tous, sans exclusion et sans discrimination. Pour notre part, nous voulons être une opposition constructive privilégiant l'intérêt général aux intérêts particuliers dans le respect des valeurs et des engagements qui nous animent et que nous avons développés dans notre projet pour Craponne....

D'autre part, nous ne pouvons pas être insensibles aux avancées que vous souhaitez donner aux commissions, sachant que votre décision répond aux propositions que nous avons exprimées durant cinq années.

Détermination du nombre d'adjoint

Monsieur le Maire propose de maintenir le nombre d'adjoint à 8 et soumet cette proposition au vote.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'arrêter le nombre d'Adjoint à huit

Election des adjoints

Monsieur le Maire présente une liste d'Adjoint qui comprend, dans l'ordre :

- 1. Michèle PONCHON en charge des affaires culturelles
- 2. François PASTRE en charge de l'urbanisme et des travaux
- 3. Elisabeth PIGAT en charge des finances et des ressources humaines
- 4. Franck LAMBOLEZ en charge du sport, de la jeunesse et de la sécurité
- 5. Sandrine CHADIER en charge du cadre de vie et de l'économie
- 6. François-Xavier COMBASSON en charge des affaires scolaires
- 7. Evelyne MORILLON en charge de la solidarité, du social et de la petite enfance
- 8. Edmond CAYROL en charge de l'animation et de la vie associative

Monsieur le Maire invite les autres listes à se déclarer. Devant l'absence d'autres listes, le vote a lieu à scrutin secret.

Par 20 voix pour et 8 blancs, la liste d'adjoints susnommée est élue.

Détermination du nombre d'administrateurs du CCAS

Monsieur le Maire indique qu'il y a dorénavant deux listes d'opposition. Afin de respecter la représentation du Conseil, il propose d'augmenter le nombre de siège d'administrateurs à 10 (5 élus + 5 représentants de la société civile) afin que chaque groupe soit représenté.

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe le nombre d'administrateurs au CCAS à 10.

La séance est levée à 10h30

Diffusion : Affichage et tous les élus